

2024_27_AC_Jurys_examens_FEG_Magistere_Économie_Data science et Finance

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université d'Aix-Marseille autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Etablissement,

ARRETE :

Article 1 :

Le jury du Diplôme d'Etablissement **Magistere Économie, Data science et Finance** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

MAGISTERE PREMIERE ANNEE

Président(e) : Gaëtan FOURNIER

Suppléant(e) : Tanguy VAN YPERSELE

Liste des membres : Xavier JOUTARD, Sullivan HUÉ, Laurent BRUASSE

MAGISTERE DEUXIEME ANNEE

Président(e) : Charles GOTTLIEB

Suppléant(e) : Tanguy VAN YPERSELE

Liste des membres : Gaëtan FOURNIER, Sullivan HUÉ, Eva RAIBER

MAGISTERE TROISIEME ANNEE

Président(e) : Sullivan HUÉ

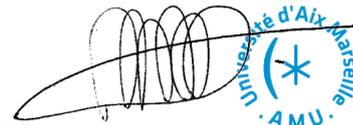
Suppléant(e) : Tanguy VAN YPERSELE

Liste des membres : Gaëtan FOURNIER, Pierre MICHEL, Karine GENTE

Article 2 : Le Doyen de la Faculté d'Économie et de Gestion et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 30 octobre 2024

Bruno Decreuse



Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de la Faculté d'Économie et de Gestion